



Gençay
Vienne



COMMUNE DE GENÇAY
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 janvier 2010

Le Maire ouvre la séance à 20h30 en présence de Mesdames et Messieurs les conseillers :

Jean BERGER, Martine BIAIS, François BOCK, Jean-Jacques CHEVRIER, Guy BOUCHET, Jacques DEMELLIER, Robert DENIS, Jacques ELIAS, Claude FERRON, Annie FULIGNI, Francis GUICHARD, Monique GUILLEMINAUD, François GUYOT, Valérie HABERBUSCH, Bernard HIPPEAU, Arnaud LELONG, Dominique NEVEUX, Christelle PINEAU.

Absents excusés :

1. Approbation du P.V du conseil municipal du 05/01/2010.

2. Réunions et manifestations du mois de février 2010 :

- Lecture des réunions et des manifestations.

3. Vie communale : travaux en cours ou en prévision.

- **Maison de services publics :**
 - Travaux en cours.
- **Foyer logement :**
 - Début de la réhabilitation des logements, compte tenu du contexte, la durée prévisible du chantier est de l'ordre de 8 mois.
- **Rue de la grande borne :**
 - Reprise du dossier lotissement. Développement d'une zone en éco-quartier, le cahier des charges sera établi par la D.D.E. en qualité de maître l'ouvrage.
- **Église de Gençay :**
 - Contrôle de l'état de l'édifice par un architecte des bâtiments de France, le rapport de l'expertise précise que pour l'instant, l'accès à l'église ne présente pas de risque majeur, néanmoins, il préconise l'arrêt du fonctionnement des cloches.
Un arrêté municipal doit-être pris dans ce sens prochainement.
 - La toiture doit être de nouveau contrôlée par un couvreur afin d'en évaluer le coût de sa rénovation. Le financement de la part de l'état ne peut dépasser 35 % du montant des travaux (DGE).
- **Recensement :**
 - **Les populations légales sont désormais actualisées tous les ans.**
 - Population légale en vigueur à compter du 01 janvier 2010 :

Population municipale	: 1676
Population comptée à part	: 45
Population totale	: 1721
 - **Pour la commune de Gençay sont retenues les données chiffrées en 2007.**
 - La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune.
 - La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune.

4. Communauté de communes :

- **Ramassage des ordures ménagères :**
 - Ré-actualisation du coût d'enlèvement (augmentation de 2%)
- **Regroupement des 4 communautés de communes :**
 - La préfecture souhaite la fusion des 4 communautés de communes du Pays Civraisien avec partage des compétences. Réflexion à mener.
- **Classe numérique :**
 - Installation des matériels début mars.
- **Achat de terrain :**
 - Zone de Verneuil : achat de 2 terrains par la Communauté de Communes (16000m²) pour étendre la zone d'activité.

5. Questions diverses :

- **Demande de Mademoiselle LYDIA :**
 - Présenter un spectacle de Big foot 4X4, les **22 et 23 avril.**
Accord de cette manifestation par les membres du conseil sous les réserves suivantes :
L'organisation en charge de la manifestation :
 - **Déclare :** Posséder une police d'assurance couvrant la nature de cette activité.
 - **Assure :** La sécurité des personnes et des biens.
 - **S'engage :** A remettre le site en état après la manifestation.
 - **Verse :** Une caution de 750 €, qui sera remise après contrôle contradictoire de l'état des lieux.
 - A titre uniquement informatif, l'organisation présente son plan de prévention sécuritaire.
- **Cirque Fratellini John.**
 - Demande d'autorisation de produire un nouveau spectacle du 23 au 24 mars.
Accord de cette manifestation par les membres du conseil sous les réserves suivantes :
 - **Verse :** Une caution de 750 €, qui sera remise après contrôle contradictoire de l'état des lieux.
 - **Confirme :** Son départ le 24 /03 au matin (foire le 25).
- **USEP et UFOLEP.**
 - Projet de randonnée mêlant cyclistes et piétons sur plusieurs parcours, le samedi **12 juin 2010.**
 - Les circuits sont localisés sur la communauté de communes du Pays Gencéen.
 - Cette manifestation est à destination de tous publics, un pique-nique sera organisé sur le thème «**Bien Manger, Bien Bouger**».

La commune met à disposition bancs, tables ainsi qu'une salle en cas de mauvais temps.

Modalités : Prévoir un entretien avec les organisateurs de la manifestation.
- **UFC Que choisir.**
 - Souhaite ouvrir une permanence «litiges» les jours de foire de 9h30 à 12h00.
 - Seuls les adhérents sont reçus.
 - Rôle de l'association : Recevoir les personnes ayant des problèmes de consommation afin de les conseiller.

Accord pour la mise à disposition d'un bureau à la mairie.

- **Réintroduction du cheval au travail dans la ville.**
 - Réflexion menée sur l'intérêt que représente «l'énergie cheval» sur la commune.
 - Entretien des espaces verts.
 - Arrosage des espaces verts.
 - Ramassage des ordures après les foires.
 - Taille des arbres.
 - Les travaux d'entretien du plan d'eau.
- Le conseil doit définir la politique qu'il souhaite mettre en œuvre.**
- **Effectif des écoles.**
 - 103 élèves seulement inscrits, ce qui pourrait poser problème pour la prochaine rentrée scolaire avec la crainte de la fermeture d'une classe. Toutes les énergies devront être mobilisées pour maintenir nos 5 classes en primaire.
 - **Famille MARTIROSIAN.**
 - Les difficultés financières, matérielles et sociales ont été évoquées en séance.
 - **Cinéma.**
 - Installation officielle du C.L.A.P. à Gençay.
 - **Site Internet :**
 - Rectificatif au P.V du 05/01/2010.
 - L'engagement de la commune est pour un minimum de 2 ans
 - Le coût de la maintenance du site s'élève à un montant d'environ 450€ à partir de la seconde année

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22h00.

Le prochain conseil aura lieu le **23 février 2010 à 20h30.**

B. Hippeau